



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

VERS LE PREMIER FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS Note relative à l'organisation de la première réunion préparatoire – 29 mars 2019 CICG, Genève, Suisse

I. CONTEXTE

1. Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution [73/151](#), approuvant le Pacte mondial sur les réfugiés, tel que présenté par le Haut Commissaire dans son rapport annuel de 2018 à l'Assemblée générale. Ce Pacte vise à servir de base pour un partage équitable et prévisible de la charge et des responsabilités entre les États membres des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées.

2. Le Pacte mondial sur les réfugiés a pour objectif : i) d'alléger la pression sur les pays d'accueil ; ii) de renforcer l'autonomie des réfugiés ; iii) d'élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers ; et iv) de favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en sécurité et dans la dignité. Il prévoit que le suivi et l'examen des progrès accomplis dans l'atteinte de ses objectifs se feront au plan mondial dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés devant se tenir au niveau ministériel tous les quatre ans. Entre les forums, des réunions de hauts responsables se tiendront tous les deux ans pour des examens à mi-parcours.

3. Au premier Forum mondial sur les réfugiés, qui aura lieu les 17 et 18 décembre 2019 au Palais des Nations à Genève en Suisse, les États membres des Nations Unies et les États observateurs non membres ainsi que d'autres parties prenantes concernées pourront annoncer des engagements concrets et des contributions pour l'atteinte des objectifs du Pacte.

4. En préparation du premier Forum mondial sur les réfugiés, des réunions se tiendront pour permettre aux États et à d'autres parties prenantes concernées de parler du processus d'annonce de contributions et d'autres préparatifs.

II. MODALITÉS D'ORGANISATION

5. Trois réunions préparatoires auront lieu au Centre international de conférences de Genève (CICG) aux dates et lieux suivants :

- Réunion préparatoire 1 : 29 mars 2019 (Salle 1)
- Réunion préparatoire 2 : 25 juin 2019 (Salle 2)
- Réunion préparatoire 3 : 14 novembre 2019 (Salle 2)

III. PREMIÈRE RÉUNION PRÉPARATOIRE

Participation

6. Tous les États Membres des Nations Unies et les États non membres admis en tant qu'observateurs seront invités à prendre part à la réunion préparatoire. Les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a établi une relation de travail seront invitées. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres parties prenantes seront également invitées. La première réunion préparatoire sera une réunion privée ; elle ne sera ni diffusée sur Internet ni ouverte aux médias.

7. La première réunion préparatoire sera coprésidée par M. Volker Türk, Haut Commissaire Assistant chargé de la protection, ou M. Daniel Endres, Directeur de la Division de la résilience et des solutions, et un membre du Bureau du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.

Déroulement de la réunion

8. La disposition des places se fera de manière informelle, ce qui permettra d'intercaler les délégations. Le nombre de places dans les salles étant limité, il sera attribué aux États un siège à la table et un siège derrière. Les autres participants recevront des sièges en fonction de leur disponibilité. Un microphone sera mis à la disposition des participants non assis à une table.

9. Il n'y aura ni de liste officielle d'orateurs ni de règles de procédure. Il sera demandé aux participants souhaitant intervenir de lever leur plaque nominative et de limiter leur intervention à trois minutes. Les délégations parlant au nom d'un groupe ou d'une région devront au préalable en informer le Secrétariat du HCR et limiter leur intervention à cinq minutes.

10. En fonction du nombre de délégations souhaitant prendre la parole, les coprésidents peuvent réduire le temps de parole. Les représentants des ONG et des réfugiés pourront intervenir à chaque point de l'ordre du jour. Les ONG sont priées de coordonner leurs interventions avec le Conseil international des agences bénévoles (ICVA).

Interprétation

11. Les services d'interprétation seront fournis en anglais et en français.

III. INSCRIPTION

12. Les délégations sont priées de s'inscrire pour chaque réunion préparatoire dans un délai de deux semaines s'achevant le vendredi qui précède la réunion. Les dates limites d'inscription sont les suivantes :

- Réunion préparatoire 1 : 22 mars 2019
- Réunion préparatoire 2 : 21 juin 2019
- Réunion préparatoire 3 : 8 novembre 2019

Pour chaque réunion préparatoire, les participants seront avertis par courriel de l'ouverture et de la clôture des inscriptions.

13. Pour s'inscrire, les participants, à l'exception des ONG, doivent envoyer au Secrétariat du HCR (hqgovern@unhcr.org) une note verbale ou une lettre d'accréditation portant le nom et le titre exacts des membres de la délégation selon l'ordre hiérarchique. Les ONG sont priées d'envoyer leur lettre d'accréditation à la Section du partenariat du HCR à partenariat@unhcr.org. En raison du nombre de places limité, les ONG devront limiter la taille de leurs délégations respectives à deux personnes.

Badges

14. Les personnes titulaires d'un badge d'accès de l'ONUG sont priées de le présenter à la sécurité au niveau de l'entrée de la salle de réunion.

15. Les personnes n'ayant pas ce badge doivent présenter à l'entrée de la salle une pièce d'identité – comme le passeport – et la note verbale ou lettre d'accréditation portant leur nom, pour recevoir un badge visiteur.

IV. AUTRES INFORMATIONS

16. Pour toute question ou tout besoin d'assistance, veuillez entrer en contact avec le Secrétariat du HCR (hqgovern@unhcr.org). Les ONG doivent s'adresser à la Section du partenariat du HCR (partnership@unhcr.org).

17. Veuillez consulter de temps en temps la page consacrée au Forum mondial sur les réfugiés ([/www.unhcr.org/fr/forum-mondial-sur-les-refugies](http://www.unhcr.org/fr/forum-mondial-sur-les-refugies)) pour des mises à jour.